

L'accessibilité des lieux à vocation culturelle

Lille, capitale européenne de la culture en 2004

Franck Bodin, Maître de conférences, USTL, Laboratoire Hommes, Villes, Territoires

Isabelle Collin, Doctorante, USTL, Laboratoire, Hommes, Villes, Territoires

Résumé

Les lieux à vocation culturelle font partie intégrante de l'organisation spatiale et sociale d'une ville de part la quantité et la qualité de leurs offres de services. Ces repères spatiaux, dans le vécu des citoyens, participent à la création identitaire d'une ville : lieux de mémoires, de rencontres, de plaisirs, lieux chargés d'Histoire.... Ils sont ainsi une source importante d'interactions sociales, question centrale de l'urbanité. Ainsi, comment organiser l'espace urbain pour maximiser l'interaction culturelle et dégager la multiplicité des avantages qui peuvent en résulter ? Comment combiner et concevoir des structures et des espaces à vocation culturelle dans une perspective de satisfaction et d'utilisation collective ? L'accessibilité des lieux culturels aux populations à mobilité réduite, aux populations en situation de fragilité socio-spatiale doit-elle être une base systématique de conception architecturale et de lien social ? Voilà un axe de réflexion, paramètre premier de d'aménagement durable.

Abstract

The places with cultural vocation form integral part of the space and social organization of a town of share the quantity and the quality of their offers of service. These space reference marks, in lived of the townsmen, take part in image creation of a city: places of memories, meetings, pleasures, places in charge of History.... They are thus a significant source of social interactions, central question of urbanity. Thus, how to organize urban space to maximize the cultural interaction and to release the multiplicity of the advantages which can result from it? How to combine and conceive structures and spaces with cultural vocation from the point of view of satisfaction and collective use? Does the accessibility of the cultural places to the populations with reduced mobility, to the populations in situation of socio-space brittleness have to be a systematic base of architectural design and social bond? Here is an axis of reflection, parameter first of durable aménagement.

Introduction

Aborder la question de l'accessibilité des espaces à vocation culturelle nous amène inévitablement à nous interroger sur la pertinence du développement durable. Sommes-nous dans une dynamique socio-culturelle et socio-économique dont le fondement est l'équité ? La traduction opérationnelle du développement durable passe d'ailleurs par l'enjeu qui consiste à intégrer dans les politiques territoriales un cadre de référence obligé de Haute Qualité 21, soit une Haute Qualité Environnementale, Economique, Participative et Sociale. Pour opérationnaliser le développement durable, il s'agit donc d'identifier les actions et les conditions permettant de décliner, à toutes les échelles du territoire, et au bénéfice de tous les habitants, une démarche qui garantisse entre autre, l'affirmation de la cohésion sociale et de la solidarité, afin de conforter le principe d'équité, notamment devant l'accès à la culture.

Les lieux à vocation culturelle font partie intégrante de l'organisation spatiale et sociale d'une ville de part la quantité et la qualité de leurs offres de services. Ces repères spatiaux, dans le vécu des citoyens, participent à la création identitaire d'une ville : lieux de mémoires, de rencontres, de plaisirs, lieux chargés d'Histoire.... Ils sont ainsi une source importante d'interactions sociales, question centrale de l'urbanité. Ainsi, comment organiser l'espace urbain pour maximiser l'interaction culturelle et dégager la multiplicité des avantages qui peuvent en résulter ? Comment combiner et concevoir des structures et des espaces à vocation culturelle dans une perspective de satisfaction et d'utilisation collective ?

Avoir accès à, pouvoir utiliser tel ou tel service, être en position physique et sociale de pouvoir circuler sur, chacun d'entre nous a des exemples multiples confirmant cette nécessité indispensable et constante de l'accessibilité. Cette notion est au cœur de nos préoccupations quotidiennes et crée soit un sentiment de confort appréciable et convoité, soit une sensation de manque, d'injustice et de déséquilibre préjudiciable à court, moyen ou long termes. Il apparaît donc clairement que la notion d'accessibilité est une nécessité collective au même titre que la sécurité, voire même le besoin vital de s'alimenter. Communiquer avec autrui, participer à un débat, assister à un spectacle, toute activité culturelle est conditionnée au seul fait de pouvoir franchir le cap de l'accessibilité. Sans ce point de départ qui semble aller de soi pour tous, rien n'est envisageable sereinement. Les populations de l'agglomération lilloise sont-elles dans une situation d'accessibilité optimum ? Les populations âgées, handicapées, les enfants et les personnes en situation de fragilité sociale sont-elles en position de confort d'usage face aux aménagements à destination culturelle ? Dans une perspective de pérennité des espaces à

vocation culturelle, ne faut-il pas s'interroger sur la pertinence de nos espaces construits afin d'en déterminer l'adéquation entre usage des populations et pratiques urbanistiques ?

L'accessibilité est avant tout ce qui entoure un déplacement d'une personne d'un lieu à un autre, entre autre ici, du domicile vers un lieu à vocation culturelle. De ce fait, l'accessibilité se mesure en terme de facilité plus ou moins grande pour un individu à se déplacer géographiquement. Les conditions matérielles (bâti, voiries, encombrements, etc.) vont être des facteurs favorisant, ou non, la mobilité spatiale mais elles ne sont pas les seules. Effectivement, doivent être prises en compte les conditions sociales qui entourent l'individu (principalement CSP, sexe, âge). Elles expliquent, en partie, les aptitudes comportementales des individus face à la mobilité. L'accessibilité dite sociale devient un facteur déterminant dans l'analyse des déplacements des individus vers un lieu à vocation culturelle. Pour certains, l'accessibilité de ces lieux ne posera pas de problème majeur, pour d'autres elle restera quasi impossible.

D'un point de vue méthodologique, cette étude s'appuie sur :

- Un travail de terrain ayant pour finalité la réalisation cartographique de la commune de Villeneuve d'Ascq. Cette approche se veut thématique (logement, voirie, transports,) et permet d'observer les écarts entre le souhait de vouloir participer et la possibilité effective de réaliser la démarche culturelle.
- Une dizaine d'entrevues menées auprès de différents acteurs : DRAC, centres sociaux, responsables de service au sein de musées, associations. De ces acteurs ont été récupérées des bases de données chiffrées notamment sur les personnes venant effectuer une visite (CSP, origine géographique...). Les observations qui suivent reposent principalement sur ces matériaux.

I L'accessibilité comme enjeu de société: la culture pour tous ?

1/ Ville et culture : une interdépendance moteur de renouvellement urbain

Sans aucune prétention d'exhaustivité sur la définition de la culture, il apparaît pourtant nécessaire de fixer quelques lignes terminologiques indicatives subjectives. La culture, vocable recouvrant des sens bien distincts, peut-être notamment appréhendée à la fois sous un angle anthropologique et artistique. D'un point de vue anthropologique, la culture comprend l'ensemble des valeurs, des patrimoines, des productions, des comportements et des modes de vie d'une population donnée, à un moment donné. Chacun d'entre nous est donc concerné par un phénomène culturel et en exprime même une expression qui peut-être personnelle et/ou collective, continue ou furtive dans le temps (l'évolution de la langue française, les influences musicales ou encore les modes vestimentaires). La culture artistique comprend quant à elle, l'ensemble des valeurs, des patrimoines, des créations, des productions et des activités relevant du domaine des Arts et généralement validées par l'avis des professionnels (créateurs, diffuseurs, enseignants, administrateurs, institutions). Cette culture se doit d'être vivante afin de s'adapter à son environnement socio-économique, ou de l'influencer. Elle est l'expression d'une identité et d'une forme d'appropriation catégorielle ou populaire, support d'une dynamique économique, et révélateur d'une identification sociétale.

Aussi, dans quelle mesure la cité connaît-elle un renouveau impulsé par une dynamique culturelle ? Un premier constat : la requalification de l'environnement urbain semble s'imposer comme un enjeu des actions artistiques et culturelles de l'espace public. Ainsi, une action culturelle accompagne fréquemment un projet de réaménagement avec pour objectif de redonner une lisibilité au lieu. Lille 2004 Capitale Européenne de la Culture en est un exemple emblématique. Cette stratégie de ville renouvelée exprime la volonté d'organiser le développement métropolitain dans une perspective solidaire et se veut une réponse concrète à la dégradation économique et sociale des quartiers périphériques au noyau central de l'unité urbaine. Il s'agit donc de la mise en œuvre d'une politique stratégique pour l'ensemble de l'agglomération et de projets de développement spécifiques des secteurs urbanisés les plus dégradés. La sphère culturelle prend donc une importance grandissante et correspond à une volonté de se positionner aux échelles locale, régionale, nationale et internationale : la culture au service de l'image de la ville. Loin de

la « ville musée », les responsables politiques souhaitent impulser à la fois innovations et créations comme faire valoir identitaire positif.

En France, l'aménagement culturel est engagé réellement depuis les années 70, et placée au rang des priorités régionales. La politique culturelle du Conseil régional Nord-Pas-De-Calais occupe une place originale dans le paysage régional français. La politique culturelle se place en effet au même rang des priorités que l'Education, la Recherche ou les Transports, et cela depuis 1974. L'objectif régional est de remédier à la crise économique et sociale qui touche les territoires du Nord-Pas-De-Calais. La désindustrialisation et la dégradation urbaine ayant particulièrement touché la métropole lilloise, celle-ci a nettement concentré l'attention des pouvoirs publics et des investissements. L'objectif pour la métropole lilloise, depuis les années 90, est de donner à ses équipements culturels, grands équipements et équipements de proximité confondus, les moyens nécessaires à la requalification urbaine. L'intérêt est de modifier l'image de la ville en attirant des visiteurs, en créant une esthétique propre et positionnant la structure ou la manifestation culturelle comme pivot de la reconquête urbaine, et ce à différentes échelles territoriales : le quartier, la ville, la métropole.

La métropole lilloise possède un socle d'équipements et de manifestations culturels riche et diversifié qui permet de pouvoir considérer pleinement la dimension culturelle du renouvellement urbain. L'existence d'un grand nombre d'équipements permet aujourd'hui une offre multiple et variée tels qu'un Orchestre National de renom, sept Scènes Nationales, trois centres dramatiques nationaux, des conservatoires, des écoles d'art dont l'une, le Fresnoy, de niveau international, d'un réseau muséal de grande qualité, d'un grand centre de culture scientifique et technique et d'une grande scène de musiques actuelles,... Le Nord-Pas-De-Calais est aujourd'hui la première région française pour l'investissement culturel public. Les équipements structurants, indispensables au rayonnement de la région, sont particulièrement nombreux dans la métropole lilloise. On peut citer l'Orchestre National de Lille, le théâtre du Nord, le Palais des Beaux-Arts, le musée d'Art Moderne et la Rose des Vents à Villeneuve d'Ascq,... Le Conseil Général, dans l'optique d'une amélioration du cadre et des conditions de vie, poursuit et intensifie quant à lui les actions contribuant à densifier le maillage des équipements sur le territoire du département, notamment pour ce qui est de la lecture publique, les nouveaux moyens de communication, ainsi que le patrimoine et les musées. Le département a donc pour objectif de réduire les inégalités culturelles en favorisant l'accès aux œuvres d'art et aux pratiques culturelles, et permettant d'améliorer le réseau de diffusion en zone rurale.

Quant à Lille Métropole Communauté Urbaine, compétente en matière de développement culturel, l'institution tente d'assurer la promotion et le rayonnement de la métropole au travers de ses interventions culturelles. Depuis 1968, date de la création de l'institution, la conscience du territoire métropolitain s'est constituée et un sentiment d'appartenance semble s'être réellement construit. La métropole a donc pour ambition de fédérer et promouvoir à l'extérieur son potentiel culturel, de rayonner au maximum afin d'attirer un public en provenance de toute la région et de toute l'Euro-région. Pourtant, même si sur un plan historique la région offre l'image d'une ouverture certaine à la culture, on peut constater que la dynamique culturelle de la métropole est vieillissante. « *La priorité aujourd'hui et pour la décennie à venir, sera de tirer le meilleur parti des infrastructures existantes et de redonner un souffle nouveau à l'ambition historique de démocratisation culturelle, de faire du Nord-Pas-De-Calais une région européenne de la culture* » (séance plénière du Conseil Régional, janvier 2000)¹

L'idée que la culture pouvait servir la requalification urbaine permet de décloisonner l'action du politique. Ainsi, il apparaît indispensable que l'événement culturel soit envisagé comme un carrefour de mixité sociale et urbaine avec une double nécessité :

- Aider tous les publics à accéder à toutes les cultures sans déterminisme culturel et social
- Construire une nouvelle culture urbaine, une culture commune capable de regrouper les habitants autour d'un minimum d'objectifs communs, tout en respectant les choix individuels et collectifs

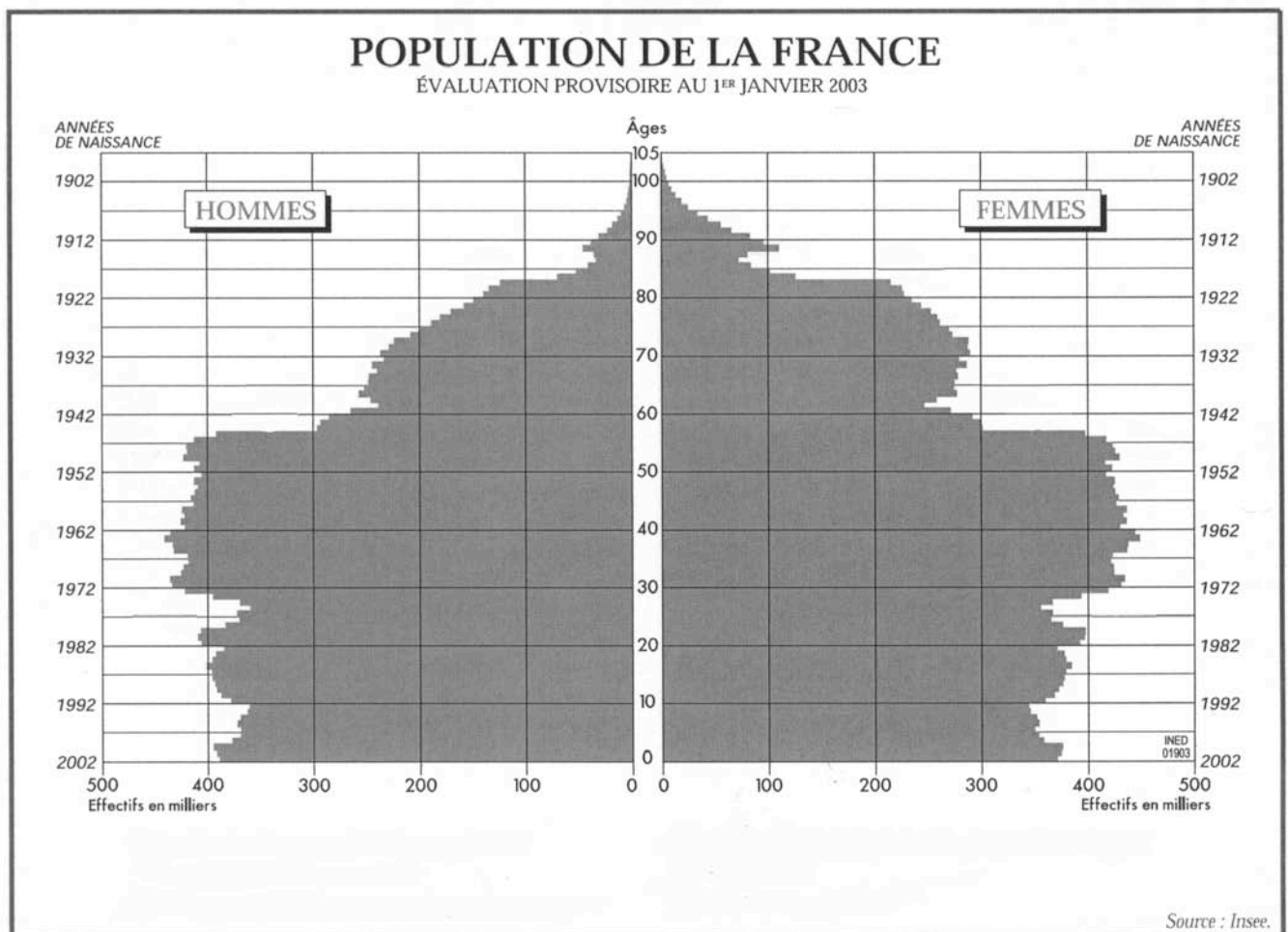
Néanmoins, on peut d'ores et déjà identifier, pour les années à venir, plusieurs obstacles à l'accès à la culture :

- L'accessibilité physique liée à un phénomène conjoncturel et démographique
- L'accessibilité sociale liée à une stigmatisation catégorielle et sociale des populations dans l'acte culturel.

¹ Renar Y., janvier 2000, Politique culturelle régionale, séance plénière des 27 et 28 janvier 2000

2/ Populations et espaces culturels face à un phénomène démographique déterminant

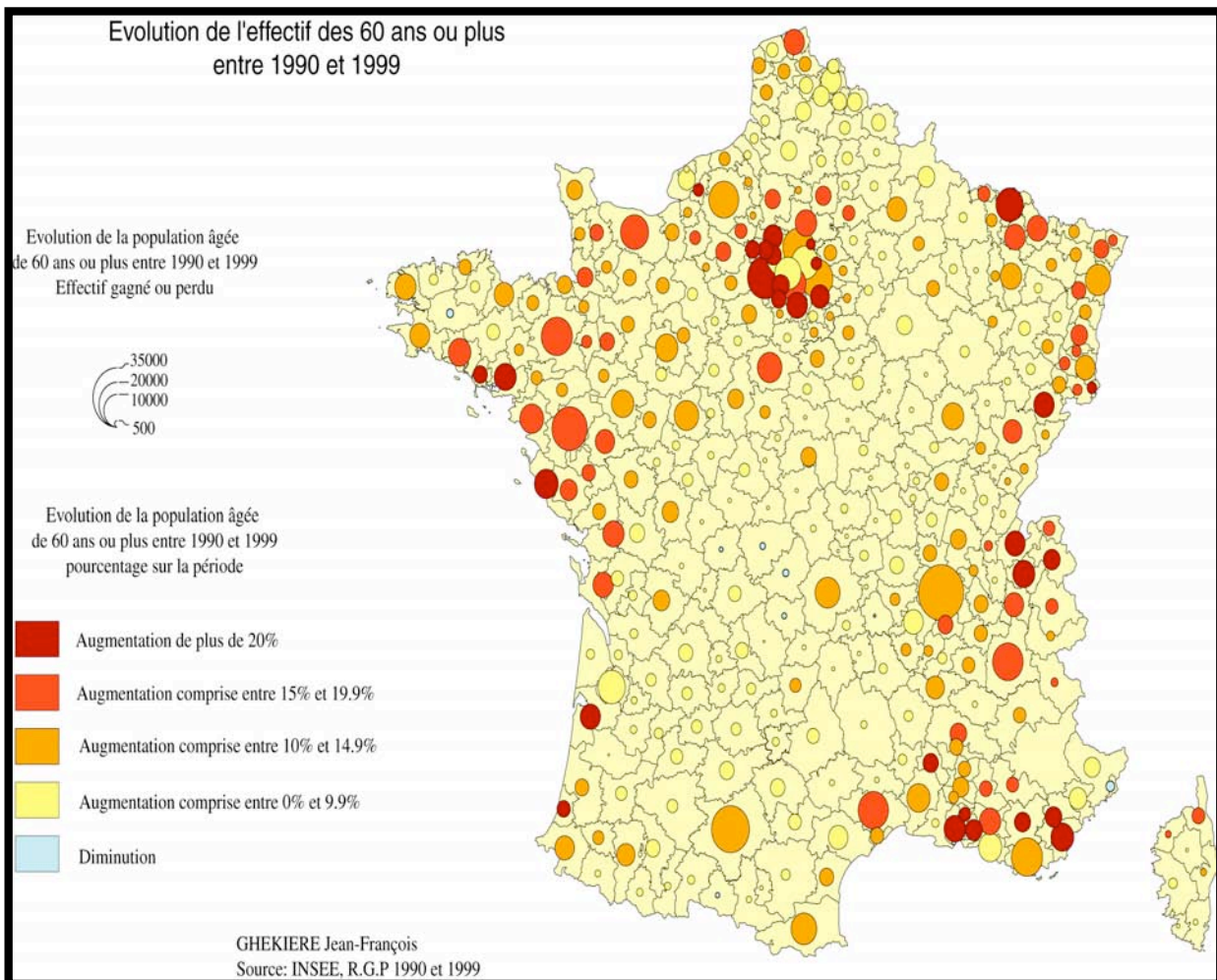
En toute logique, les choix d'aménagement du territoire sont conditionnés aux usages et comportements des habitants. Aujourd'hui, les collectivités publiques sont face à un certain nombre de réalités socio-économiques et démographiques qui doit influencer les prochaines politiques de renouvellement urbain, notamment des structures dont la vocation première est culturelle. Selon les données INSEE, la population vieillit et le phénomène tend à prendre de l'ampleur dans des proportions que le politique doit anticiper.



La carte réalisée par Jean-François Ghékière² met en évidence un vieillissement important de la population notamment sur les territoires urbains et les grandes agglomérations

² Maître de Conférences, Université des Sciences et technologies, Laboratoire Hommes, Villes, Territoires.

françaises. La région Nord-Pas-De-Calais n'est pas épargnée et le département du Nord enregistre une progression des plus de 60 ans comprise entre 15 et 20%.

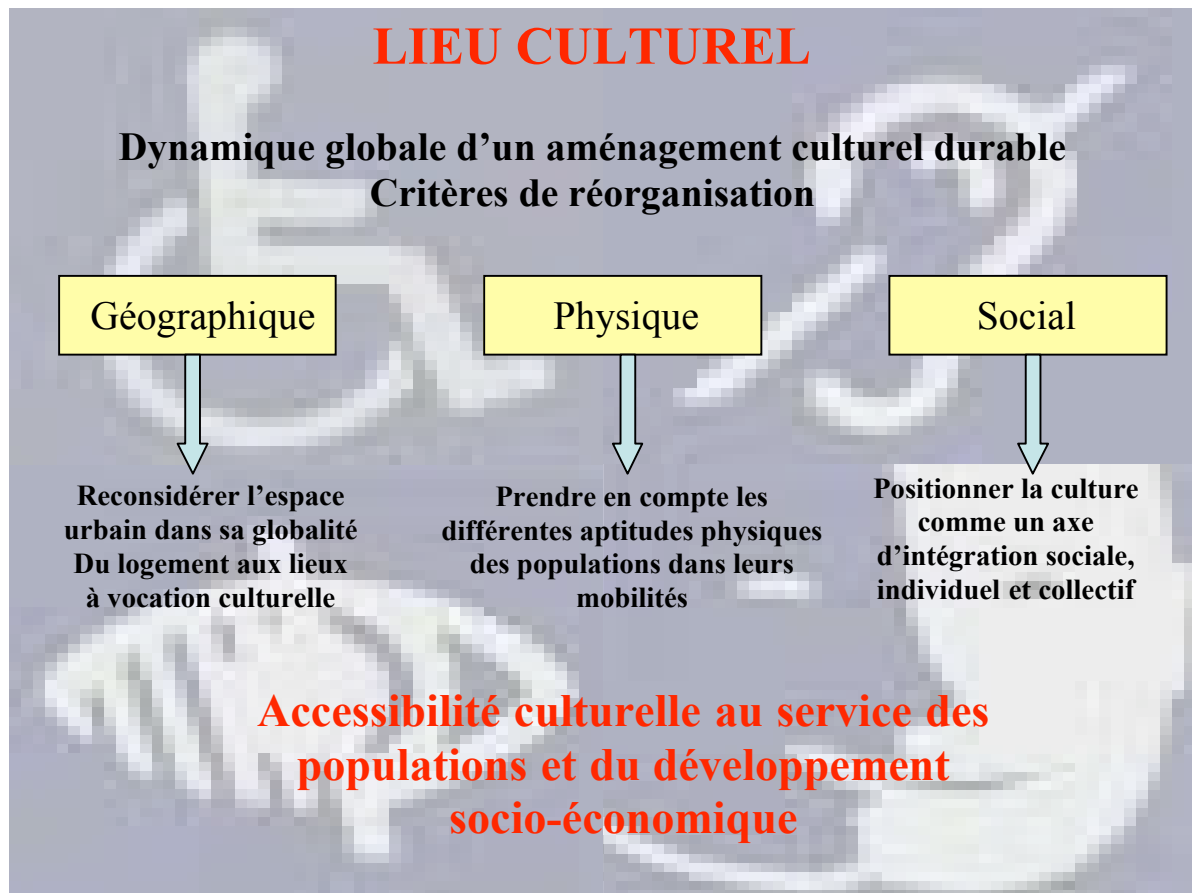


Observer qu'un individu peut vieillir en bonne santé en France est plutôt un gage de satisfaction ; la société met en évidence sa capacité à améliorer les conditions de vie et permet ainsi une augmentation significative de l'espérance de vie. Pourtant, quand une société toute entière est touchée massivement par un vieillissement de ses effectifs humains, c'est l'ensemble du schéma d'organisation des espaces de vie qu'il semble nécessaire de repenser. La structure culturelle semble bien loin de ses préoccupations démographiques ; il y a là, pourtant, une interdépendance et une corrélation incontournable : si en 2040, un français sur trois a plus de 60 ans, si demain, les questions de handicap sont subies par un plus grand nombre de français, si la question de l'accessibilité devient un axe premier de préoccupation sociale, les incidences, en terme de fréquentation des lieux, des espaces publics, des structures à vocation culturelle, sont déjà prévisibles : un contrecoup économique préjudiciable à l'ensemble de la société.

Aujourd'hui, les situations de dépendances se multiplient. En fonction des évaluations existantes et des critères retenus³, on estime à 1 million de personnes âgées de 60 ans et plus ayant besoin d'une aide pour leur vie à domicile en raison d'une perte d'autonomie. Les personnes âgées de 60 ans et plus sont 12,5 millions et seront plus de 17 millions en 2020. De plus, l'espérance de vie augmente de deux ans tous les dix ans. On peut donc légitimement imaginer que le poids de la dépendance sera plus important au regard des évolutions démographiques programmées. Selon les données croisées de l'INSEE et du ministère de la santé en 1994, il y avait déjà sept millions de personnes touchées par une situation invalidante ou souffrant d'un handicap quelconque. Selon la Caisse d'Assurance Vieillesse, 8,5 millions de personnes de plus de 65 ans sont concernées par l'aide à domicile dont 520 000 sont en institutions ou en maison de retraite. Parallèlement, on enregistre plus de 80 000 demandes de logements adaptés suite à un accident de voiture dont plus de 20 000 représentent un handicap considéré comme sévère par les médecins. La liste s'allonge si l'on prend en considération par an les 50 000 accidents domestiques, les 30 000 accidents du travail ainsi que les 20 000 personnes devenues handicapées suite à une maladie invalidante. De façon synthétique, le vieillissement de la population française et l'augmentation conséquente des personnes en situation de handicap créent un déséquilibre entre la conception architecturale du bâti, la conception urbanistique des cités et l'usage des populations. Le lieu culturel est donc confronté de plus en plus à la nécessité de s'adapter à une demande pressante d'une meilleure accessibilité se projetant sur la structure culturelle même, mais aussi sur l'environnement direct et indirect qui conditionne sa fréquentation (le logement, la voirie, l'implantation des mobiliers urbains, les transports publics collectifs et les établissements publics recevant du public). La question du bien-être et de la qualité des espaces de vie est donc au cœur d'une problématique économique ayant des conséquences sociales importantes, et réciproquement. Le premier obstacle à franchir pour favoriser l'acte culturel est donc d'ordre physique et structurel, conditionné directement aux critères de l'accessibilité environnementale.

³ Classification actuelle de la dépendance des personnes âgées de 60 ans et plus reposant sur une grille nationale d'évaluation identifiant six groupes (iso-ressources) échelonnés des plus dépendants (GIR1) et au moins dépendants (GIR6). C'est sur cette base que l'on attribue l'allocation personnalisée autonomie qui concerne les personnes en GIR1 à GIR4.

3/ La réglementation « Accessibilité » au service du renouvellement urbain et du dynamisme culturel



Franck Bodin, Octobre 2004

Selon Jean-Jacques Nerdenne, rédacteur en chef adjoint de l'Institut National de la Consommation, *plus de 20 millions de français, de façon provisoire, ou, à l'inverse, permanente, connaissent des problèmes d'accessibilité, voient leur mobilité réduite.* Evidemment, lorsque l'on songe aux personnes concernées par une situation de handicap, on pense inévitablement aux personnes souffrant d'un handicap moteur, d'une déficience sensorielle, aux personnes de grande ou de petite taille, à celles de forte corpulence ; on peut ajouter également les personnes touchées par une déficience intellectuelle, celles qui subissent des situations de gênes momentanées comme les personnes accompagnées de jeunes enfants, ou circulant avec des poussettes, celles qui ont une jambe dans le plâtre. Il y a également les maladies invalidantes qui touchent un grand nombre d'habitants comme les personnes atteintes d'une déficience cardio-vasculaire, de rhumatisme, ... La liste est longue et nous fait prendre conscience de l'importance quantitative des populations concernées par des difficultés de mobilité et d'intégration à la vie sociale, à la vie culturelle. Selon les résultats de l'enquête HID (Handicaps, Incapacités, Déficience, 1998-, 1999, 2000, 2001 ; INSEE), la

question de l'accessibilité aux lieux, à l'environnement bâti est centrale. *La classification Internationale du Fonctionnement, du handicap et de la santé* (CIF), qui a été adoptée par l'Organisation Mondiale de la Santé en 2001, estime que les situations de handicap sont liées à un environnement inadapté. Selon les l'enquête HID, 12% des adultes de 20 ans et plus (5,2 millions de personnes) résidant dans un logement ordinaire déclarent être gênés dans leurs déplacements hors de leur logement, ou incapables de se déplacer seuls, pour raison de handicap ou d'un problème de santé. Pour ce qui est de l'accès à la culture, 2,4% des personnes interrogées (un peu plus de 1 millions de personnes) déclarent que près de la moitié des lieux jugés trop difficiles d'accès concernent des espaces à vocation culturelle comme les visites d'expositions, les musées, les sites touristiques, les cinémas, les plages, la montagne, la forêt,...). L'espace bâti est donc porteur de discriminations qui, le temps passant, tend à toucher une population de plus en plus importante.

La Loi d'Orientation de 1975 en faveur de l'intégration des personnes handicapées ne semble donc pas avoir eu les effets escomptés en matière d'aménagement du territoire. Les décrets d'application qui visés à rendre accessible la voirie, les logements, les Etablissements Recevant du Public, les lieux de travail et les supports de mobilité (transports collectifs) révèlent aujourd'hui leur manque de réalité sur le terrain. L'absence systématique de contrôles des permis de construire, le manque de moyens humains chargé de l'application des décrets conjugués à un déficit avéré de formation des professionnels de l'aménagement du territoire, créent un fossé entre la demande de confort de l'usagers et les possibilités offertes en matière de mobilité et d'accès aux services culturels. C'est pourtant cette même réglementation « Accessibilité » qui va impulser une nouvelle dynamique d'aménagement du territoire dont le concept serait l'Handimension⁴ : concevoir et réaliser tous les projets de construction sur la base des dimensionnements liés aux différentes formes de handicap. La région Nord-Pas-De-Calais est à ce titre devenu depuis 2002, en partenariat avec l'UFR de Géographie et Aménagement de l'Université des Sciences et Technologies de Lille, un grand laboratoire de recherches se focalisant sur la dynamique d'intégration des populations en situation de handicap. Un ensemble de base de données se constitue afin de croiser les informations relatives aux dynamiques de mobilité et d'accès aux structures bâtis, notamment culturelles. Un système d'informations géographiques permet ainsi d'identifier clairement les espaces en déficit d'accessibilité et ceux dégagant un degré d'accessibilité satisfaisant. Il s'agit là d'un

⁴ Handimension : concept mis en place par Franck Bodin en 1995 dans le cadre du renouvellement urbain de la ville de Caen dans le calvados.

outil opérationnel facilitant le travail des professionnels dans leur priorité en matière d'aménagement de l'espace : aménager durablement pour un confort collectif et individuel.

MISE EN PLACE D'UN SYSTEME D'INFORMATIONS GEOGRAPHIQUES
AU SERVICE DE L'AMENAGEMENT DURABLE ACCESSIBLE

DONNEES DE TERRAIN

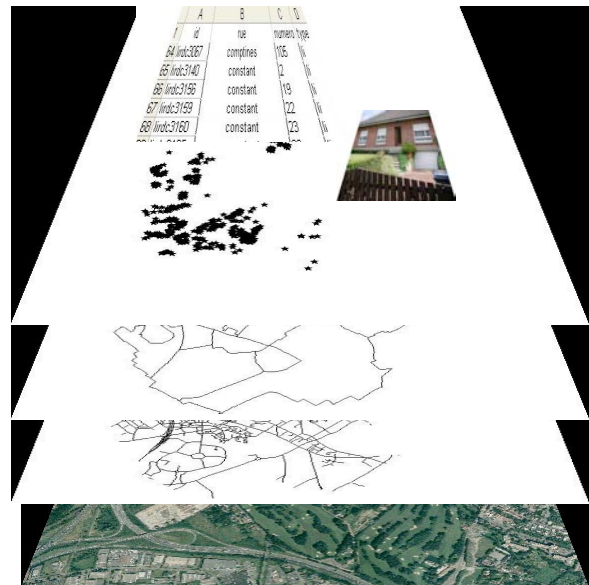
PHOTOTHEQUE

DONNEES GEOGRAPHIQUES

DECOUPAGE IRIS

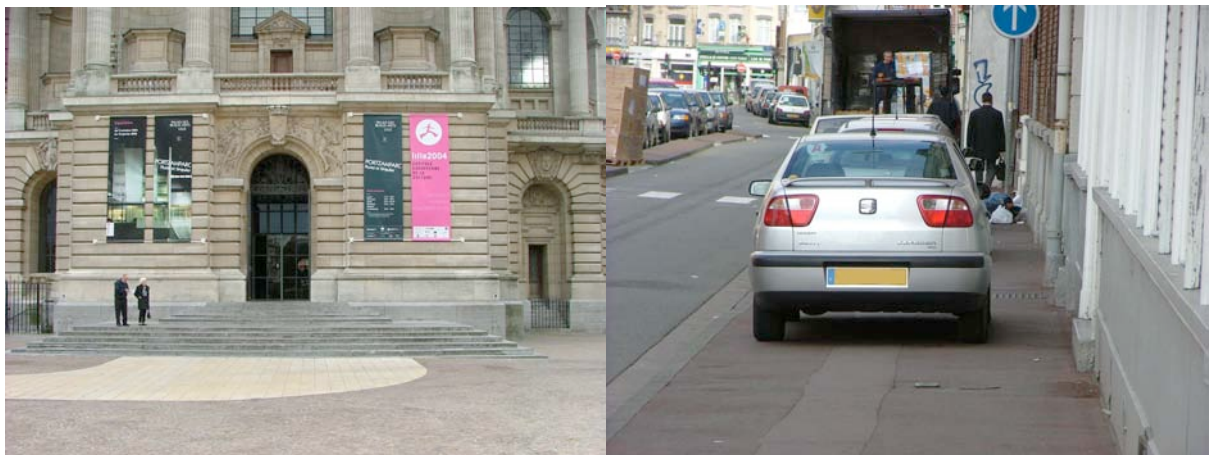
BASE GEOROUTE

PHOTOGRAPHIES AERIENNES



Sébastien Dufay, Franck Bodin, septembre 2004, commune de Villeneuve d'Ascq

La ville, objet de désir pour tous, est donc en danger telle qu'elle se configure actuellement



Commune de Lille : accessibilité en façade du Musée des Beaux Arts, et encombrements de la voirie
Sébastien Dufay, octobre 2004

Pierre Mauroy disait déjà en 1994 que *la ville est un milieu où s'inscrivent l'imagination, l'intelligence et aussi les fantasmes. C'est sans doute pourquoi il est si difficile de faire la ville et pourquoi nous devons apporter ce soin si jaloux à la culture pour la construire*⁵. L'un des fantasmes de tout habitant est de pouvoir circuler sans obstacle environnemental, sans contrainte spatiale. Mais au-delà de l'approche purement physique, l'accessibilité se projette également sur la dimension sociale qui favorise ou handicap l'acte culturel. Sommes-nous là encore dans une position d'égalité face au lieu culturel ?

II. Caractéristiques socio-spatiales de l'accessibilité des lieux à vocation culturelle :

1/ Politiques d'accessibilité des lieux à vocation culturelle dans le cadre « Lille capitale européenne de la culture ».

L'espace de vie de l'homme se compose par essence de plusieurs lieux. Le sens de ces lieux est défini en fonction du vécu, de la perception et de la représentation qu'en font ces acteurs.

Un lieu à vocation culturelle en milieu urbain se situe là où se passe une activité culturelle quelque soit sa nature (théâtre, exposition, danse, orchestre symphonique, arts de la rue...). Pour schématiser, de la rue aux salles de théâtre, de l'Eglise au Zénith Aréna, et des places publiques aux salles de cinéma, nul n'est obligé de fréquenter ces lieux. Si l'on s'y rend c'est donc, la plupart du temps, par choix personnel, par envie ou par obligation. Certains lieux culturels semblent être évités par certains groupes de personnes car ils les perçoivent comme inaccessibles. Simple effet de perception ou véritable barrière socio-spatiale ?

Dans le cadre de « Lille capitale européenne de la culture en 2004 », la ville est devenue, surtout en son centre, un immense lieu à vocation culturelle puisque, en plus de la forte quantité de salles d'expositions, théâtres et opéra habituellement recensés, les rues, trottoirs et places publiques ont pris le relais. Cette mise en scène de la ville sous des thèmes culturels différents (la Chine, le bal en blanc, la forêt suspendue de Lucie LOM...) a été voulue par la ville de Lille et la Communauté Urbaine.

⁵ Pierre Mauroy, 1994, Parole d'élus, in urbanisme, hors série n°5, décembre, p60

D'une part pour « préserver » une valeur identitaire Nordiste car il est vrai que l'on recense de nombreuses fêtes en plein air ; les plus connues étant le carnaval de Dunkerque, la Grande Braderie de Lille et les défilés de Géants.

Et d'autre part, pour que ces lieux, qui n'ont pas pour vocation première d'être des lieux culturels et festifs aient une accessibilité très abordable (bus, métro, train...). Par exemple, lors de ces manifestations, dans les rues centrales de Lille, les transports publics sont gratuits pour éviter d'embouteiller la ville. L'accessibilité de ces lieux ne semblent pas, *a priori*, poser problème.

Dans les discours conventionnels des organisateurs de « Lille 2004 », le but premier énoncé est de « rendre la culture accessible à tous au nom de la démocratisation, abstraction faite des différences sociales et physiques ». Une des actions a été d'établir une grille tarifaire dégressive en fonction des revenus, allant jusqu'à la gratuité, afin que l'accessibilité des lieux à vocation culturelle devienne « facile et pour tous ». L'idée de métamorphoser les lieux publics en lieux à vocation culturelle comme les rues et places est issue de ce discours car ce sont des axes de passage sur lesquels se côtoient toutes les catégories sociales.

Cependant, il faut aussi se rappeler que la gratuité des espaces culturels, et principalement des musées, après avoir été abandonnée officiellement par le décret du 29 juin 1922, a refait son apparition en France, durant les années 90. Effectivement, sous l'égide parfois d'un véritable débat philanthropique mais essentiellement, voire purement politique, la gratuité de certains musées sous certaines conditions (créneaux horaires, jours, classes d'âge...) a été entérinée. Mais on observe, surtout dans les musées de France, durant cette fin des années 90, la mise en place d'un système tarifaire de modulation d'horaires qui se définit principalement par la mise en place de plusieurs tarifs selon le jour et l'heure de la visite et selon l'âge de la personne. En règle générale, c'est ce que l'on retrouve sous l'intitulé « tarifs réduits ».

Aujourd'hui, les techniques de *marketing culturel*, de communication et de diffusion de grande consommation sont employées pour élaborer ces politiques tarifaires car le but premier d'un musée est de faire venir un maximum de personnes puis de les fidéliser. Le « produit culturel » se vend au même titre que tout autres biens consommables. De même, les musées ne sont plus des lieux culturels qui cherchent à rester clos mais des lieux qui s'ouvrent pour mieux se vendre. Ils sont devenus de véritables entreprises, qui comme toutes entreprises génèrent des inégalités plus ou moins tolérables.

Devant cette réalité, nous pouvons nous demander si ce discours conventionnel sur les politiques d'accessibilité profite réellement aux lillois ou est-ce un discours politique afin de satisfaire une population locale, parfois en overdose de manifestations culturelles et festives ? De même, penser que rendre accessible un lieu culturel s'arrête à la mise en place d'une politique tarifaire, de communication et de diffusion n'est-il pas simpliste ?

Pour analyser les effets de cette politique d'accessibilité à la culture « *facile et pour tous* », ont été choisis des lieux à vocation culturelle que l'on pourrait qualifier « d'élitistes » et donc d'accessibilité difficile pour diverses catégories sociales : musée des Arts Modernes à Villeneuve d'Ascq, Palais des Beaux- Arts de Lille, musée de l'Hospice Comtesse de Lille. Ces musées peuvent être qualifiés de « pôles culturels » dans l'espace géographique de la métropole lilloise de part la qualité de leurs expositions temporaires et permanentes qui attirent un grand nombre de personnes. De même, le statut des musées (loi 1901 et Musée municipal) a été pris en compte afin de voir si celui-ci interférerait dans l'élaboration des politiques d'accessibilité. Des entretiens ont été réalisés au sein de ces musées, mairies et centres sociaux dans le but de recenser les différentes politiques mises en place pour attirer un maximum de personnes. Ces politiques varient, en règle générale, selon la localisation géographique des établissements au sein de la métropole, selon leur statut juridique et selon la qualité de leurs produits culturels (expositions temporaires, mise en scène des produits...).

L'accessibilité dite « matérielle » n'est donc pas la même : certains lieux sont très bien desservis comme le Palais des Beaux Arts du centre de Lille (métro, bus, train et voiture) et d'autres sont localisés dans des communes périphériques de Lille comme le musée des Arts Modernes de Villeneuve d'Ascq (métro suivi du bus ou voiture). L'accessibilité dite matérielle à un musée, reste un facteur déterminant mais elle est aussi liée aux caractéristiques « sociales » des visiteurs potentiels. D'après plusieurs études réalisées sur les catégories muséales, on observe aujourd'hui des variations de la fréquentation selon des variables sociologiques bien déterminées comme la catégorie socioprofessionnelle, le sexe et l'âge du public⁶. Il faut aussi prendre en compte la localisation géographique du musée (accessibilité matérielle facile ou non), les caractéristiques physiques de la personne (mobilité réduite, malentendants ou malvoyants...) et la qualité et la nature de l'exposition.

⁶ DONNAT O., 2003, *Regards croisés sur les pratiques culturelles*, la documentation française, 348 p.

L'analyse de ces critères va permettre, avec plus ou moins de précisions, d'identifier des groupes d'individus qui vont avoir une accessibilité plus ou moins facile dans les musées lillois.

2/ Le public muséal

Principalement, nous retenons ici cinq groupes de personnes qui se déplacent dans les musées lillois. Pour les définir, nous nous appuyerons sur les entretiens effectués à Lille et à Villeneuve d'Ascq mais aussi sur différentes enquêtes réalisées sur les publics des musées⁷.

Le public dit acquis

Le public acquis regroupe les personnes qui se déplacent régulièrement dans un musée. Elles sont souvent recensées dans un fichier ou mailing « client » qui leur permet de recevoir rapidement les informations sur les expositions temporaires. Nous retrouvons dans ce public muséal des catégories socioprofessionnelles élevées et moyennes (cadres supérieurs, enseignants...). L'âge est aussi un facteur déterminant puisque la classe des 40 à 50 ans est celle la plus assidue, avec les personnes âgées. De même, les femmes sont plus nombreuses à se déplacer.

L'accessibilité dite matérielle aux musées ne semble pas poser de problème matériel pour cette catégorie (propre voiture, connaissance des lignes de bus). De plus, ce public connaît les musées car il s'y déplace régulièrement pour voir les collections temporaires. Nous sommes donc dans une démarche volontariste.

Au sein du musée, ils effectuent parfois une visite guidée mais souvent achètent un guide ou le catalogue de la collection.

Les heures de visite sont essentiellement en dehors des heures de travail, soit le soir et le week-end. Ils se déplacent surtout lors d'expositions d'art comme, par exemple, l'exposition « Mexique/Europe, allers-retours 1910-1960 ».

Ce qui peut freiner la venue de ce groupe de personnes est la qualité de l'exposition. D'une part, son originalité est un facteur déterminant comme par exemple Frida Kahlo (Mexique) ou encore Rubens. Et d'autre part, la mise en scène de l'exposition (mise en

⁷ EIDELMAN J., CORDIER J.P., LETRAIT M., Catégories muséales et identités des visiteurs, in DONNAT O., 2003, *Regards croisés sur les pratiques culturelles*, la documentation française, 348 p.

lumière, recul...). Le choix des expositions temporaires est donc déterminant car c'est le pilier de l'attractivité pour un musée.

Les politiques tarifaires mises en place pour cette catégorie sont principalement les cartes d'abonnement à l'année. Cela permet de réduire le prix d'accès tout en venant régulièrement.

Le public dit captif

Ce groupe est le plus important en nombre, soit entre 30 et 40% de la clientèle muséale. Nous retrouvons avant tout les scolaires et principalement les enfants de la métropole lilloise. Ensuite, il y a les visites des comités d'entreprises, les clubs d'amis, les voyages organisés groupés par des sociétés privées. Les visites se déroulent donc dans la journée. Elles sont payantes selon le nombre de personnes et selon l'origine géographique du groupe (touristes étrangers, écoles de la métropole....).

Nous nous sommes intéressés ici aux enfants car la visite du musée n'est pas, à première vue, voulue par les élèves. Les soucis d'accessibilité matérielle et sociale ne sont pas pour eux des facteurs déterminants car c'est l'enseignant qui décide de faire le déplacement et l'élève suit. Pourtant, il y a bien un lien qui se crée entre le musée et l'élève. Ce lien est souvent activé par l'enseignant qui va, en aval, préparer la visite en classe. L'enseignant devient un médiateur plus ou moins bon, selon l'intérêt qu'il portera à l'exposition.

Dans le cadre « Lille capitale européenne de la culture », de nombreuses écoles ont inséré dans leur programme une des diverses manifestations culturelles et festives (forêt suspendue de Lucie LOM, exposition sur le Mexique au Musée des Arts Modernes, la ville de demain...). Le travail réalisé en aval comme en amont de la visite permet à l'enseignant d'insérer des activités manuelles principalement (peinture, arts plastiques...) et rendre un projet plus concret. En règle générale, les musées proposent à l'enseignant deux types de visite. Soit le musée met à disposition un guide pour former l'enseignant qui devra assurer la visite devant ses élèves, soit un guide est proposé pour encadrer la visite et l'enseignant la découvrira avec ses élèves. Le second cas est le plus courant.

Le déplacement musée/école se fait essentiellement en bus scolaire à moins que l'école soit très proche du musée et de ce fait le trajet se fait à pieds.

Après la visite, des fascicules gratuits sur lesquels sont indiquées des informations pratiques concernant le musée comme les heures d'ouverture, le prix et une carte de localisation sont donnés. Cela fait partie des politiques de marketing culturel car le but de cette démarche est de faire revenir les enfants avec leurs parents peu après la visite.

D'ailleurs, le tarif est souvent gratuit pour les enfants qui accompagnent leurs parents pour leur « expliquer » l'exposition.

Les enseignants apprécient bien ce partenariat musée/école bien que les sorties restent parfois difficiles à organiser d'un point de vue administratif (sécurité, encadrement des enfants...).

Les mairies, la CUDL ou autres collectivités locales financent en grande partie les sorties du moins les transports. Le but énoncé est d'ouvrir la culture à tous mais cela reste avant tout une diffusion d'images positives des politiciens.

Le public dit du « secteur social » :

Ce groupe muséal représente une faible partie des visiteurs des musées soit 2 ou 3 %. Nous retrouvons des catégories sociales faiblement diplômées, des RMIstes et un grand nombre de demandeurs d'emploi. Le sexe et l'âge interfèrent au même titre que le public dit acquis, c'est-à-dire que les femmes et les classes d'âges les plus élevées se déplacent en plus grand nombre par rapport aux autres.

L'accessibilité aux musées pour cette catégorie pose de nombreux problèmes. La principale raison reste sociale car ces populations fragilisées socialement ont d'autres problèmes à régler que d'aller voir l'exposition Rubens. De plus, elles sont peu socialisées et peu familières aux musées car ces lieux ne participent quasiment pas à leur quotidien. Il y a une distance « culturelle » forte qui se transforme en véritable barrière géographique car pour certains des musées localisés en centre-ville, ces personnes frôlent le bâtiment sans y rentrer. Lorsque ce public se déplace dans un musée d'art, il ne s'y sent pas à l'aise et ne retrouve pas de points de repères qui pourraient le rassurer.

Les premières visites sont rarement issues d'une démarche volontaire isolée. Elles sont souvent à l'initiative des centres sociaux et des musées qui vont servir de relais entre le musée et leur lieu de vie quotidien.

Soit des membres des musées (emplois jeunes, guides...) vont dans les centres sociaux chercher des animateurs avec lesquels ils pourront monter des projets et donc faire venir des personnes socialement fragilisées. Soit des centres sociaux contactent, d'eux mêmes, le musée pour organiser une visite. Dans les deux cas, c'est le musée qui l'organise.

Mais il ressort des entretiens réalisés que peu de centres sociaux viennent directement dans des lieux à vocation culturelle pour envisager une visite ; ce sont les employés des musées qui doivent aller les chercher. Dans chaque structure muséale rencontrée, il y a au

moins une personne employée pour faire ce lien entre les deux structures. Auparavant, elles étaient plus nombreuses car ce type d'emploi était surtout réservé pour les emplois jeunes. La raison évoquée par les musées du faible intérêt de certains centres sociaux à fréquenter un musée est le manque de conviction que portent les animateurs envers les visites muséales.

Le musée propose en règle générale, des tarifs très adaptés (réduits). Des guides sont envoyés dans les centres sociaux pour expliquer auparavant aux animateurs et aux futurs visiteurs ce qu'ils pourront voir s'ils se déplacent. Puis, une fois le public dans le musée, de nouveau le guide expliquera l'exposition. Par la suite, le musée peut proposer des ateliers pour compléter la visite (peinture, discussions etc.).

La tarification ne semble pas être un problème car les centres sociaux trouvent les fonds nécessaires et les musées mettent en place des prix très bas allant jusqu'à la gratuité des actions. Ces actions sont soit subventionnées par les collectivités locales, soit par des mécénats privés. L'un des problèmes le plus souvent cité est la perte du public le jour de la visite. Parfois, c'est plus de la moitié des visiteurs qui ne viennent pas. Le nombre par groupe varie en moyenne de 2 ou 3 personnes à une cinquantaine. Les actions estivales peuvent aller jusqu'à 160 personnes ce qui ne fait plus, en moyenne, que 80 personnes qui se déplacent réellement.

Les explications énoncées lors des entretiens pour tenter d'expliquer ce manque d'assiduité sont que ce public a d'autres problèmes à gérer au quotidien (recherche d'un emploi, se nourrir...). Mais, en règle générale, lorsqu'une participation financière est demandée (un euro par exemple) ainsi qu'une signature symbolique d'un contrat est effectuée, l'assiduité paraît meilleure.

Ensuite, il y a le rôle important de l'animateur qui devient un médiateur. S'il ne se sent pas intéressé par la visite, le reste du groupe ne sera pas motivé à se déplacer.

Le public dit handicapé

Dans cette catégorie, sont recensées toutes personnes ayant un handicap physique ou mental. Les musées lillois ont tous, plus ou moins, fait des efforts pour accueillir ce public mais il reste tout de même de nombreux points discordants. Il faut dire qu'aujourd'hui, la réglementation, énoncée ci-dessus, est stricte quant aux attentes matérielles pour les personnes à mobilité réduite dans un lieu public.

Ce public muséal représente un faible pourcentage dans les chiffres de fréquentation du musée, soit quelques dizaines de personnes par an. Soit les personnes se déplacent seules (ce

qui est assez rare), soit la sortie dans le musée est organisée par une association comme par exemple les Papillons Blancs. Dans ce cas, il faut en moyenne plus d'une année pour organiser la visite. Il semble que les musées soient ouverts à cette catégorie mais, au contraire des politiques menées vers le public dit « secteur social », il n'y a pas réellement de mouvement d'aller vers les associations de personnes handicapées pour les faire venir.



Architectures et barrière psychologique
Musée des Beaux Arts, Lille
Isabelle Collin, octobre 2004

Architectures et barrière physique
Office de Tourisme, Lille
Isabelle Collin, octobre 2004

Dans les musées recensés, l'accessibilité matérielle semble être correcte bien qu'il existe parfois des barrages comme une rampe trop pentue. Pour les personnes handicapées, les musées sont ouverts aux heures habituelles comme pour les autres. Hormis la mise en place de moyens matériels parfois lourds pour rendre accessible le musée, il n'y a pas d'encadrement particulier de mis en place pour effectuer la visite.

Les musées essaient de répondre aux diverses attentes de leurs publics tout imposant un statut de consommateur de bien culturel au visiteur et non pas d'acteur. Mais il reste tout de même une grande part de la population lilloise qui ne fréquente pas ces lieux qui pourtant sont insérés dans l'espace géographique de leur quotidien (panneau indicateur, axe de passage devant un musée, utilisation du parking du musée...). De plus, ces personnes ne sont pas obligatoirement issues de catégories sociales fragilisées.

3/ « La culture, une exigence collective⁸ » ?

Dans le cadre de Lille 2004, des colloques et séminaires ont été organisés principalement par la Mairie sur « La culture, une exigence collective ». Le but étant de faire un état des lieux de la culture au sein de notre société et d'aboutir au lancement d'une politique culturelle qui répondrait aux enjeux sociétaux d'aujourd'hui. De ce fait, c'est bien une remise en cause des politiques culturelles mise en place depuis une dizaine d'années mais aussi un débat politique sur la « démocratisation culturelle » pensée par André Malraux à la fin des années 50.

Aujourd'hui nous parlons plus de « l'action culturelle » et de « la démocratie culturelle » comme moyen d'intervention sur la démocratisation de certains lieux urbains et donc de développement durable.

Comme nous venons de le voir cela passe par exemple, par la mise en place d'activités culturelles ciblées en fonction des publics: ateliers, visites nocturnes, visites familiales...mais aussi par l'application d'une politique tarifaire. Par exemple, les dimanches de décembre à Juin 2004, des centaines de personnes, sont venues visiter l'exposition Rubens au Palais des Beaux Arts de Lille bien qu'il y ait eu plus d'une demi-heure d'attente. Le public recensé était principalement des amis et des familles n'appartenant pas aux catégories sociales les plus défavorisées. Il faut dire que le prix initial était de 7,5 euros par adulte, de ce fait il devenait difficile de partager cette exposition avec des proches. A partir des entretiens réalisés, a été souligné que, parmi les visiteurs présents certains « s'habillés » pour venir voir l'exposition Rubens (cravate pour les hommes, robe longue pour les femmes) car « *ils allaient* » au musée. Le fait de rentrer dans ce lieu, était pour eux, une cassure avec leur quotidien et la symbolique d'un lieu « élitiste » est toujours bien présente.

Ainsi, même après l'élaboration d'actions culturelles ciblées, même après des politiques tarifaires très avantageuses, le musée possède toujours une accessibilité difficile et non équitable pour tous. Pour de nombreux lillois la porte du musée est une « barrière » qu'il est difficile de traverser tant l'ambiance qui règne à l'intérieur est éloignée de leur quotidien.

Penser la culture comme un exigence collective ne revient-il pas à remettre un individu acteur de ces lieux plutôt que de le rendre consommateur. La réussite des bals populaires et des expositions hétérogènes en plein air dans le centre-ville de Lille montre que l'offre culturelle n'est pas le seul facteur déterminant car les personnes s'y sont arrêtées, ont regardé et ont même participé faisant ainsi tombées toutes barrières. De même, cette mise en scène

⁸ Colloque « La culture, une exigence collective », Lille, Octobre 2004.

éphémère mais surtout durable (élargissement des trottoirs, nouveaux mobiliers urbains, etc.) des espaces publics est bien passée car les personnes reconnaissaient « leurs lieux » et avaient donc le sentiment d'être chez elles.

Conclusion

L'accessibilité aux lieux, quelque soit leur nature, est au centre des débats du développement durable. Chaque lieu doit être accessible pour tous sans discrimination sociale et physique. Dans un contexte socio-économique singulier (vieillesse de la population, augmentation des loisirs...), les lieux culturels sont des espaces de proximité, support de dynamique économique et de renouvellement urbain. Leur accessibilité est, de ce fait, un enjeu majeur pour nos sociétés, tant d'un point de vue architectural que social. Les réglementations et normes handicaps semblent un axe de réflexion concret dans la perspective de reconquête des espaces bâtis et lieux culturels : aménager le territoire de façon globale en adoptant le principe de la chaîne d'accessibilité, du logement au lieu culturel en passant par les supports de mobilité (voiries, transports).

Dans le cadre de Lille capitale européenne 2004, l'accessibilité, est devenue un enjeu politique avec pour credo la démocratisation et l'ouverture de la culture à tous les publics . De nouveaux lieux culturels éphémères mais aussi durables ont été créés au nom de la démocratisation et de la découverte culturelle. Ainsi, les lieux publics ont été utilisés pour diffuser de la culture (expositions, concerts de musique classique, spectacles de rue...) et attirer un maximum de personnes. La rue comme véhicule culturel est une réussite et a permis, sans nul doute, une réelle ouverture de la culture à un large public. Néanmoins, les lieux tels que les musées ne semblent pas avoir eu l'accessibilité souhaitée pour les lillois. L'exposition Rubens au Palais des Beaux Arts a été un succès en terme de nombre de visiteurs mais moins en terme de mixité sociale. Le musée reste un lieu culturel chargé d'une symbolique « élitiste » qui crée ainsi une barrière socio-spatiale et catégorielle.

Bibliographie sommaire:

BAILLY A , *Les concepts de la géographie humaine*,

BODIN F., 2001, Une ville qui accueille, *Urbanisme*, n°311, p79-81

CHANUT J.M., MICHAUDON H., 2004, *Difficultés à se déplacer et problèmes d'accessibilité, une approche à partir de l'enquête HID*, Etudes et résultats, Direction de la Recherche, des Etudes, de l'Evaluation et des Statistiques, n°306, avril, 12p.

EIDELMAN J., CORDIER J.P, LETRAIT M., 2003, Catégories muséales et identités des visiteurs, in DONNAT O., *Regards croisés sur les pratiques culturelles*, la documentation française, 348 p.

HISTORIENS & GEOGRAPHERS, 2004, Vers une géographie du développement durable, VIIe journées-entretiens de Poitiers, juillet, n°387, Revue de l'APHG, 556p.

URBANISME, 1994, *Urbanisme, Culture, Cohésion Sociale*, Actes de la XV rencontre nationale des agences d'urbanisme, Lille, 27-30 septembre 1994, 74p.

INSTITUT NATIONAL DE LA CONSOMMATION, *Personnes âgées, handicapées, une vie quotidienne plus facile*, 60 millions de consommateurs, HS janvier-février, n°104, 2002, 96p.